

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Télédistribution

Condensé du compte rendu du Comité Syndical du 6 octobre 2017 à Coudekerque-Branche

- Le Conseil Municipal de Dunkerque nous informe de la nomination de Monsieur Jean-Pierre Clicq pour remplacer Monsieur Christian Hutin, démissionnaire de la fonction de Vice-président du SIVU suite à la prise en charge de ses fonctions de Député (loi du non cumul des mandats). Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Le Conseil Municipal de Cappelle-la-Grande nous informe le remplacement de Monsieur Stéphane Gouvert par Monsieur Patrick Derycke en tant que membre suppléant au sein du Comité Syndical. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- A la suite de la démission de Monsieur Christian Hutin en tant que membre titulaire du SIVU et faisant suite à la nomination de Monsieur Jean-Pierre Clicq pour le remplacer, le Comité Syndical a élu Monsieur Jean-Pierre Clicq Vice-président du SIVU. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Les statuts et le règlement intérieur furent modifiés afin d'y inclure la création d'une fonction de « Président d'honneur » qui sera éventuellement pourvue après plus de 20 ans d'ancienneté et un travail accompli pour amener le SIVU au plus haut niveau de ses compétences. La personne sera invitée à assister aux différents Comités Syndicaux. Par contre, elle ne pourra prendre part à aucune décision et n'aura pas accès au vote. De plus, elle ne percevra aucune indemnité d'aucune sorte. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Les travaux de la fibre sont terminés mais il existe certaines zones d'ombres où demeurent des personnes isolées du réseau de par l'éloignement de leur lieu d'habitation. C'est pourquoi, une convention a été créée pour cadrer les échanges entre le SIVU et le fournisseur d'accès afin d'apporter une solution technique et ainsi réduire les inégalités entre administrés sur le territoire du SIVU. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- A la suite du remplacement de Monsieur Christian Hutin, un nouveau tableau fut présenté où le Président et les 3 Vice-présidents y figurent avec leurs indemnités de fonction dont la répartition se fait à 50 % de ce qui pourrait leur être allouée. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Le réaménagement de 4 prêts auprès de la Caisse des Dépôts fut effectué. Avis favorable à l'unanimité du Comité.
- Le Président a présenté les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes. Avis favorable à l'unanimité du Comité.